

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA)
DAON N°01/CPMP/W.D.NDB/ONISPA/2026

Pour la Fourniture de 7 Véhicules utilitaires au profit de l'ONISPA

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'ONISPA pour l'année 2026 publié le 10/03/2026 sur portail national des marchés publics.
2. l'ONISPA a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds RIM-UE pour l'acquisition de 7 Véhicules utilitaires en un seul lot:

Ces véhicules seront fournis aux locaux de l'ONISPA à Nouadhibou dans un délai ne dépassant pas : 3 mois;

3. L'ONISPA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ONISPA au niveau de son siège à Nouadhibou et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Commission de Passation des marchés Publics de la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou sise au Bâtiment du Conseil Régional de la Wilaya de Nouadhibou à coté de l'hôpital des spécialités de Nouadhibou (Tel : 41516106).
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :

Capacité Financière

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour l'année 2025 supérieur ou égal à 11 000 000 MRU ;

Capacité Technique :

- Avoir une autorisation du fabricant ou du fournisseur principal pour la vente des véhicules et disposant d'une garantie au moins d'un an

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : la Commission de Passation des marchés Publics de la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou sise au Bâtiment du Conseil Régional de la Wilaya de Nouadhibou à coté de l'hôpital des spécialités de Nouadhibou à compter de la publication de l'avis d'appel d'offres contre le paiement non remboursable d'un montant de dix mille Ouguiyas (10 000 MRU). La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public. Le

document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

9. Les offres, en trois exemplaires originaux, devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard le 11/05/ 2026 à 12 heures précises TU à l'adresse ci-dessous:

Commission de Passation des marchés Publics de la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou sise au Bâtiment du Conseil Régional de la Wilaya de Nouadhibou à coté de l'hôpital des spécialités de Nouadhibou

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **160 000 MRU** Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC) tout en prenant en considération l'exonération de ces véhicules de tous droits et taxes de douanes à l'importation conformément à la lettre du Ministre des Finances N°0316-2026 du 17/03/2026 exonérant les véhicules objet du présent DAO.

Le Directeur de l'ONISPA

